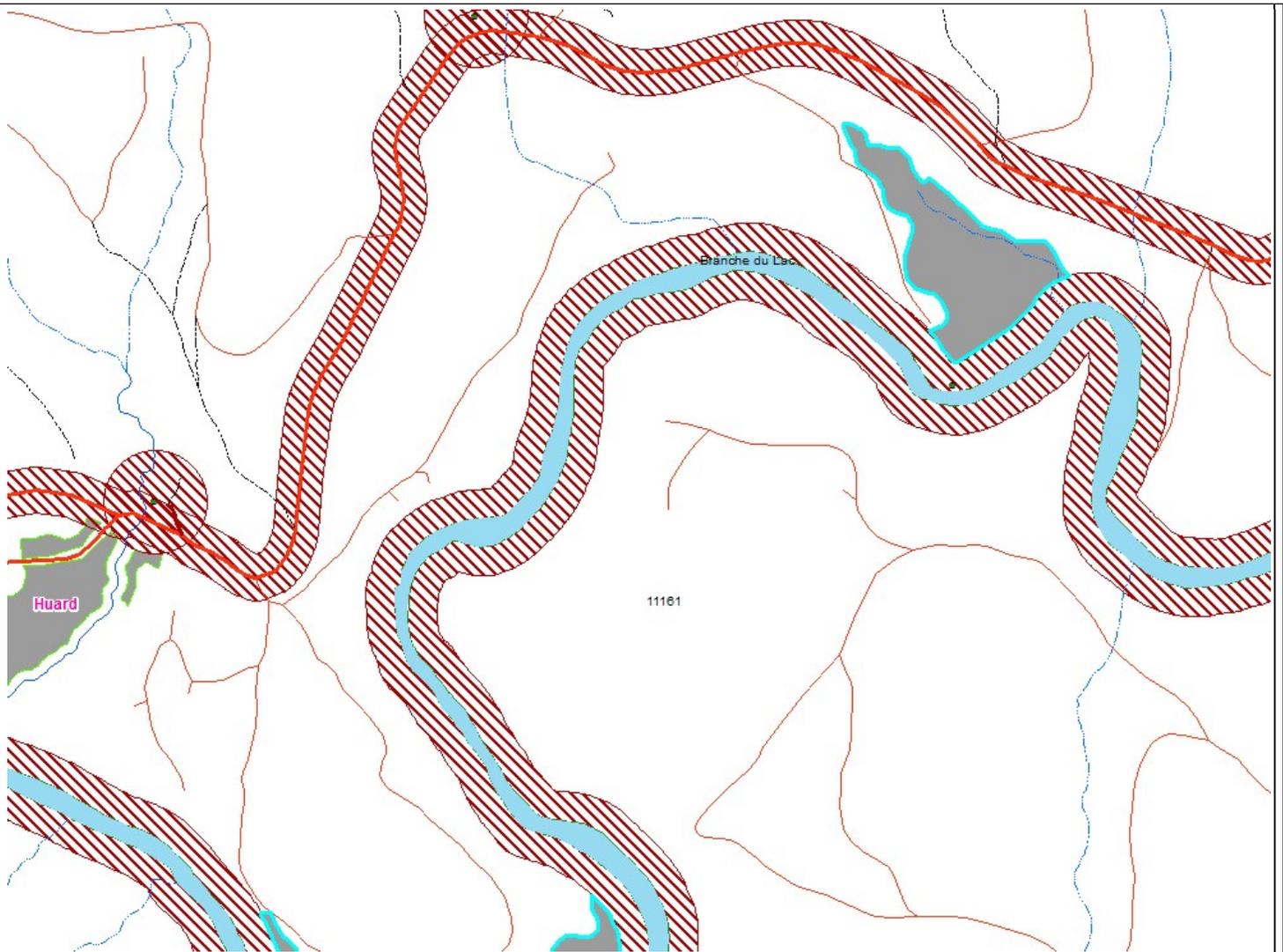


**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 111-61
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO**

1 LISTE DES PREOCCUPATIONS LIEES A L'ENJEU	
Document de référence	Personne ou organisme émetteur de préoccupations
classement_preoc_region_PAFIO_V5.doc rapport-gaspésie-septembre-2016-pafio.pdf rapport-gaspésie-septembre-2016-pafio.xlsx	Société Cascapédia
2 PREOCCUPATION	
	Planification : X Opérationnelle :
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Certains de nos sentiers d'accès aux fosses sont situés à l'intérieur de morceaux soit : 2016-11161_01515 et 2016-11161_01493.	
Solution proposée par le demandeur : On suggère de retirer une partie des morceaux afin de garder une bande de protection de chaque côté des sentiers et de ne pas les abimer	
3 LOCALISATION DE LA PREOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
2016-11161_01515 et 2016-11161_01493.	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
4 ENJEU	
Harmonisation des usages	
5 OBJECTIF	
Intégrer dans les plans d'aménagement forestiers intégrés, des activités favorisant le développement ainsi que la protection des ressources et des fonction de la forêt et les réaliser	
6 ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU A VENIR	
Identifier les objectifs gouvernementaux et régionaux, les mesures, les modalités, etc. qui affectent l'enjeu (LADTF, SADF, PATP, PRDIRT, RADF, FSC, ententes d'harmonisation, etc.) :	
VOIC, PATP	
7 SOLUTIONS POTENTIELLES	
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :	



Les sentiers identifiés ne sont associés directement à aucune forme de protection au RNI ou au RADF. Par contre, ils sont partiellement situés dans la bande protectrice de 60m des rivières à saumon.

Le MFFP est d'avis qu'il est possible de protéger ces sentiers en n'y effectuant aucune circulation ou dans le pire des cas, de les remettre en bon état suite aux opérations.

Une bande protectrice amènerait des risques de chablis qui viendrait entraver la circulation dans ces dits sentiers.

Nous proposons de ne laisser aucune bande protectrice mais protéger intégralement les sentiers (éviter leur utilisation et leur croisement) ou dans l'impossibilité, remettre en bon état après les opérations (aucune roulière, aucun débris).

8 SOLUTION PRECONISEE PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

Ne laisser aucune bande protectrice mais protéger intégralement les sentiers (éviter leur utilisation et leur croisement lors des opérations) ou dans l'impossibilité, remettre en bon état après les opérations (aucune roulière, aucun débris). A cet effet, le BGAD devra aviser à l'avance le tiers afin que ce dernier rubanne les dits sentiers avant les opérations.

9 CONSIDERATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES

Couche de localisation des sentiers d'accès aux fosses disponibles.

Sections de sentiers protégés dans les 60 mètres de la rivière.